

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

### PROCES VERBAL PREPARATOIRE

Les Commissions thématiques se sont réunies :

- 29/05/2024, Commission Vie Locale,
- 05/06/2024 Commission Aménagement,
- 12/06/2024, Commission Solidarité Jeunesse,
- 03/07/2024, Commission Ressources,

**Le 10 juillet à 18 heures 45, le Conseil municipal, légalement convoqué le 04 juillet 2024, s'est réuni à La Numéro 3, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MIOSSEC Sébastien, Maire.**

**Étaient présents (21) :** S. MIOSSEC, J. TALGORN, C. HUS, D. CADO, F. PENCHE, A. MARSILLE, V. PENNOBER, C. HENNÉ, C. FLORIT, D. LE NOC, B. LE COZ, S. LE BRETON, J. FURIC, C. POULHALEC, C. CIAPA, G. PILORGÉ, S. LANGLAIS, K. LE CARRE, C. MESTRES, C. NERZIC, Y. GUILLOU

**Absents représentés (5) :** V. PRUVOST à S. LANGLAIS, S. LE SQUER à D. CADO, C. KERYHUEL à V. PENNOBER, HENNE, O. BARBEDETTE à S. MIOSSEC, E. HERNIGOU à C. CIAPA.

**Absent non représenté (0)**

*S. LE BRETON est nommée secrétaire de séance.*

<i>Décompte des présences à l'ouverture de la séance</i>		
<i>Afférents</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
26	21	21 (+5)

*Adoption du Procès-verbal de la séance précédente.*

**Élection du Président de séance pour le point n°VI : Proposition de nommer J. TALGORN président de séance lors de ce point.**

**Adopté à l'unanimité.**

### Ordre du jour

- I. RESSOURCES – Promesse de vente Le Bec Promotion / Crédit agricole immobilier ..... 2
- II. AMENAGEMENT – Dénomination de voies dans le futur écoquartier ..... 2
- III. AMENAGEMENT – Marché de travaux pour la réhabilitation du quai et de la cale de Rosbras..... 2
- IV. RESSOURCES – Emprunt travaux du port de Rosbras ..... 3
- V. AMENAGEMENT – Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunale..... 3
- VI. AMENAGEMENT - Demande de Permis de Construire : désignation d'un membre du Conseil municipal pour prendre la décision..... 3
- VII. SOLIDARITE JEUNESSE- Subvention exceptionnelle à la Crèche Les Pitchounets..... 4
- VIII. SOLIDARITE JEUNESSE – Demande de subvention à l'État dans le cadre du dispositif « Cantine à 1€ » 4
- IX. SOLIDARITE/JEUNESSE – Convention avec le DAME F. Huon et l'Éducation nationale ..... 4
- X. SOLIDARITE JEUNESSE – Convention avec le Conseil départemental pour l'initiation à la langue Bretonne dans les écoles ..... 4

XI. SOLIDARITE/JEUNESSE-Convention Comité central du groupe public ferroviaire-équipement de Coat-Pin	5
XII. SOLIDARITE-JEUNESSE – Renouvellement de la convention « logement d’insertion » avec le CIAS de Quimperlé Communauté	5
XIII. VIE LOCALE - Subvention Trail de l’Huître	5
XIV. AMENAGEMENT – Convention ACTEE avec le SDEF pour réaliser des études sur le changement de modes de chauffage sur des bâtiments communaux	5
XV. AMENAGEMENT – Convention de servitudes avec Enedis : rue de Penfeunteun	6
XVI. RESSOURCES – Lancement de la procédure d’abandon sur des concessions de cimetière	6
XVII. RESSOURCES – Création des emplois non permanent pour la rentrée scolaire 2024-2025	6
XVIII. RESSOURCES – Renouvellement de la convention avec le CDG 29 pour la protection sociale complémentaire	6
XIX. RESSOURCES - Mise à jour des tarifs portuaires 2024	6
XX. DIVERS – DECISIONS L 2122-22 : COMPTE-RENDU	6

## I. RESSOURCES – Promesse de vente Le Bec Promotion / Crédit agricole immobilier.

Le conseil municipal, est invité à :

- Accepter la conclusion d’une promesse de vente avec les promoteurs de l’opération, Le Bec Promotion et Crédit Agricole Immobilier, dans les conditions financières et techniques exposées ci-dessus,
- Accepter que la désaffectation des parcelles AH358p, AH46p et AH357 du domaine public intervienne dans un délai de 10/12 mois conformément à l’article L3112-4 du code général de la propriété des personnes publiques.
- Autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer la promesse à venir et l’ensemble des documents qui s’y rapportent,
- Préciser que les frais engendrés par la rédaction de la promesse de vente devant notaire seront à la charge des aménageurs.

Adopté à l’unanimité

## II. AMENAGEMENT – Dénomination de voies dans le futur écoquartier

Il est proposé au conseil municipal de dénommer le lotissement de la zone sud-est ainsi que les noms des rues qui composeront ce nouveau quartier.

Adopté à l’unanimité

## III. AMENAGEMENT – Marché de travaux pour la réhabilitation du quai et de la cale de Rosbras

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de l’appel d’offre de travaux et d’autoriser le Maire à signer l’ensemble des documents se rapportant à la conclusion de ce marché ainsi que les modifications potentielles de celui-ci, notamment financière dans les limites prévus par les articles R2194-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Adopté à l’unanimité.

#### IV. RESSOURCES – Emprunt travaux du port de Rosbras

Il est ainsi proposé au conseil municipal de retenir la proposition réalisée par le Crédit Mutuel de Bretagne sur une durée d’amortissement de 25 ans en amortissement constant et d’autoriser M. le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaire à la réalisation de cet emprunt.

<i>C. POULHALEC ne prend pas part au vote.</i>		
<i>S. LE SQUER représentée en séance par D. CADO ne prend pas part au vote.</i>		
<i>Afférents</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
26	21	20 (+4)

Adopté à l’unanimité

#### V. AMENAGEMENT – Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunale.

Le conseil municipal est invité à :

- Emettre un avis sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) ;
- Formuler le cas échéant des observations,
- Préciser que la présente délibération sera affichée durant un mois à la mairie et transmise à Quimperlé Communauté ;

Adopté à l’unanimité.

#### VI. AMENAGEMENT - Demande de Permis de Construire : désignation d’un membre du Conseil municipal pour prendre la décision.

<i>La présidence de ce point est assurée par le 1<sup>er</sup> Adjoint en l’absence du Maire.</i>		
<i>M. le Maire, intéressé à cette affaire, quitte la salle du conseil municipal pour ne pas prendre part à la présentation, au débat et au vote sur ce point. Il en résulte :</i>		
<i>Afférents</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
26	21	20 (+4)

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Josick Talgorn pour prendre la décision au regard de la décision sollicitée.

Adopté à la majorité.

*Abstention : Soizig Langlais et Vincent Pruvost (pouvoir à Soizig Langlais)*

*Pour : 18 (+3)*

*Contre : 0*

## VII. SOLIDARITE JEUNESSE- Subvention exceptionnelle à la Crèche Les Pitchounets

Il est donc proposé d'allouer une subvention exceptionnelle pour l'année 2024 de 11 000€ à l'association Les Pitchounets afin de compenser cette hausse de rémunération du personnel. Il est précisé qu'un travail de chiffrage doit intervenir pour anticiper l'effet de la réforme sur les coûts de la structure dans les années à venir pour, si nécessaire, proposer un avenant à la convention liant la mairie à l'association.

Adopté à l'unanimité.

## VIII. SOLIDARITE JEUNESSE – Demande de subvention à l'État dans le cadre du dispositif « Cantine à 1€ »

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à déposer un dossier de candidature pour bénéficier de l'aide de l'Etat à la tarification solidaire.

Adopté à l'unanimité.

## IX. SOLIDARITE/JEUNESSE – Convention avec le DAME F. Huon et l'Éducation nationale

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De valider la convention de partenariat avec le DAME de Quimperlé et l'éducation nationale afin de permettre l'accueil d'un groupe de six enfants à l'école Françoise Bossier les mardis et jeudis.
- Autoriser M. le Maire à signer la présente convention, d'une durée de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

## X. SOLIDARITE JEUNESSE – Convention avec le Conseil départemental pour l'initiation à la langue Bretonne dans les écoles

Il est proposé au Conseil Municipal

- De renouveler la participation au dispositif pour l'année scolaire 2024-2025 pour un coût de 2 800€,
- Autoriser le maire à signer la convention à venir avec le département du Finistère.

Adopté à l'unanimité.

#### XI. SOLIDARITE/JEUNESSE-Convention Comité central du groupe public ferroviaire-équipement de Coat-Pin

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la signature d'une convention avec la CCPGF pour l'utilisation de leur locaux situé à Coat-Pin pour les activités périscolaires et scolaires et d'autoriser le Maire à signer la convention à venir pour une durée d'une année renouvelable, dans la limite de trois années.

Adopté à l'unanimité

#### XII. SOLIDARITE-JEUNESSE – Renouvellement de la convention « logement d'insertion » avec le CIAS de Quimperlé Communauté

Il est proposé de renouveler cette convention avec le CIAS de Quimperlé Communauté dans les mêmes conditions que précédemment.

Adopté à l'unanimité.

#### XIII. VIE LOCALE - Subvention Trail de l'Huître

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette subvention exceptionnelle à l'association du Trail de l'Huitre.

Adopté à l'unanimité

#### XIV. AMENAGEMENT – Convention ACTEE avec le SDEF pour réaliser des études sur le changement de modes de chauffage sur des bâtiments communaux

Le conseil municipal est invité à :

- Approuver le projet d'étude faisabilité énergétique des bâtiments public en lien avec le programme ACTEE.
- Approuver les conditions techniques et financières des conventions pour chaque bâtiment et notamment le montant des prestations.
- Autoriser la collectivité à verser au SDEF 100% du montant TTC de la prestation.
- Autoriser le Maire à signer la convention ainsi que les éventuels avenants et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention.

Adopté à l'unanimité

#### XV. AMENAGEMENT – Convention de servitudes avec Enedis : rue de Penfeunteun

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser monsieur le Maire à signer les conventions relatives au dossier n° DB27/105041

Adopté à l'unanimité

#### XVI. RESSOURCES – Lancement de la procédure d'abandon sur des concessions de cimetière

Le conseil municipal est invité à prendre acte du lancement de la procédure qui interviendra par le dressement d'un procès-verbal de constat d'abandon.

*Le conseil municipal prend acte de l'information donnée.*

#### XVII. RESSOURCES – Création des emplois non permanent pour la rentrée scolaire 2024-2025

Le conseil municipal est invité à :

- Créer les postes non permanents à temps non complets comme exposé ci-dessus pour la période du 30 août 2024 au 11 Juillet 2025
- Autoriser le Maire à recruter les agents contractuels sur le fondement de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique et à signer les contrats afférent.

Adopté à l'unanimité

#### XVIII. RESSOURCES – Renouvellement de la convention avec le CDG 29 pour la protection sociale complémentaire

Il est proposé au conseil municipal de se joindre au contrat groupe du centre de gestion 29 et d'autoriser le Maire à signer l'ensemble des documents qui s'y rapporteront.

Adopté à l'unanimité.

#### XIX. RESSOURCES - Mise à jour des tarifs portuaires 2024

Il est proposé au Conseil municipal de mettre à jour le tableau des tarifs annuels en prenant en compte les modifications exposées.

Adopté à l'unanimité

#### XX. DIVERS – DECISIONS L 2122-22 : COMPTE-RENDU

*Le 10/05/2024,*

Passé et signé avec Cuisine Froid Concept une commande pour la fourniture et la pose d'un four professionnel 10 niveaux pour un montant de 10 262,10€ HT (12 314.52€ TTC).

**Le 10/05/2024,**

Passé et signé avec Cuisine Froid Concept pour le réaménagement et la fourniture d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire de Coat-Pin pour un montant de 7 934,35€ HT (9 521,22€ TTC).

**Le 16/05/2024,**

Annule et remplace la décision n°24\_D236\_A\_301 sur le renouvellement de l'adhésion au CAUE pour une erreur de montant. Renouvelle l'adhésion au CAUE 29 pour l'année 2024. L'adhésion est consentie moyennant le versement auprès du CAUE 29 d'une cotisation annuelle fixée à 150€.

**Le 22/05/2024,**

Effectue les virements des crédits tels que présentés ci-après ; (tableau)

Chapitre	Opération	Article	Montant
21	OPNI	21318	9450€
21	1070	21578	5000€
21	1060	21578	+ 9450€
21	1110	2128	+ 5000€

*Annexe n°8: les déclarations d'intention d'aliéner*

*Annexe n°9 : PC, DP et CU Mai et Juin 2024*

**Séance levée à 20H20.**